

Année de Spécialisation Interdisciplinaire en Gériatrie et Psychogériatrie

DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Déontologie et éthique

CODE : UE1/2-8

Catégorie : Paramédicale	
Section / Spécialisation : Interdisciplinaire Gériatrie et Psychogériatrie	Sous-section / Finalité / option :
Implantation : Campus Erasme Téléphone secrétariat : 02/560.29.18	
Cycle : 1 Bloc d'études : Situation dans la formation : ■ 1 ^{er} quadrimestre ■ 2 ^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 6	Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) : / Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : / Volume horaire : 15h Nombre de crédits ECTS : 1 Obligatoire ou optionnelle : Obligatoire Langue d'enseignement : Français Langue d'évaluation : Français
Responsable(s) de l'UE : <i>Mme Veche</i>	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : <i>Mme Veche</i>
CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
Compétences : Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires Compétence 3 : Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives Compétence 4 : Concevoir des projets d'interventions interdisciplinaires adaptés à la complexité des situations Compétence 5 : Communiquer de manière professionnelle	
Capacités : 1.5. Innover et faire évoluer les pratiques 2.1. Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité 2.2. Respecter les règles déontologiques propres à la profession 2.3. Intégrer une démarche éthique dans le respect du projet de vie	

- 3.1. Promouvoir la démarche qualité
- 3.2. Assurer la participation de tous les acteurs dans les prises de décisions relatives à la gestion quotidienne
- 3.3. Développer la collaboration interdisciplinaire
- 4.1. Recueillir les données spécifiques relatives à la situation
- 4.2. Etablir un bilan à partir de l'analyse des données
- 4.3. Planifier en collaboration un programme d'interventions tenant compte des priorités d'action
- 4.4. Evaluation le processus et les résultats de l'intervention
- 5.1. Développer des modes de communication différenciés et adaptés dans une perspective thérapeutique et d'accompagnement
- 5.2. Renforcer le pouvoir agir des personnes âgées, de leur entourage et de la communauté
- 5.3. Partager de manière constructive en interdisciplinarité et de l'institution

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPECIFIQUES

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de créer un plan d'intervention personnalisé en collaboration avec la personne âgée, ses proches et les professionnels adaptés à son milieu de vie
- d'identifier les problèmes éthiques liés à la personne âgée
- de démontrer une réflexion éthique et déontologique professionnelle en utilisant les outils de démarche éthique
- de partager une réflexion éthique en interdisciplinarité

CONTENU SYNTHETIQUE

Déontologie et éthique: Mme Vèche (15h)

- Les grands principes éthique
- La démarche éthique
- Activités d'intégration interdisciplinaire abordant les problématiques éthiques liées au vieillissement

METHODES D'APPRENTISSAGE

Exposés
Echange d'expériences
Analyses de situations cliniques
Apprentissage par projet (TP interdisciplinaire)

SUPPORTS DE COURS

Support	Obligatoire	En ligne
Droit des personnes âgées et législation sociale	Oui	/

MODALITES D'EVALUATION

	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
UE1/2-10-1 Déontologie et éthique	Travail de groupe écrit avec présentation orale	Travail individuel écrit

Evaluation spécifique de l'unité d'enseignement :

Un jury propre à l'UE décide de la réussite de l'unité d'enseignement sur base des conditions suivantes :

- Toute activité d'apprentissage non présentée par l'étudiant entraînera l'annulation de l'octroi des crédits de l'unité d'enseignement concernée

SOURCES DOCUMENTAIRESUtilisées par l'enseignant :

Cf. Bibliographies en fin des différents supports de cours

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

Cf. Bibliographies en fin des différents supports de cours